

DÉCLARATION D'INSTALLATION

D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 Date de la demande :

2 Date de dépôt en mairie de la demande de construire (sauf pour réhabilitation) :

3 Adresse de l'immeuble :

Code Postal :

Commune :

Références cadastrales du terrain : Section : N° de parcelle :

4 Propriétaire de l'immeuble :

Tél. :

Email :

@

5 Occupant de l'immeuble* :

*(si différent du propriétaire)

Tél. :

6 Pièces à fournir :

- Un plan de situation** de la parcelle
- Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement autonome** sur base cadastrale
- Un plan de coupe de la filière et de l'habitation** est recommandé
- Le présent formulaire** dûment complété
- Une étude de définition de la filière d'assainissement** comprenant :
 - Une étude de sol, permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou à l'infiltration des eaux domestiques. Elle comporte :
 - Sondage à la tarière
 - Tests de perméabilité
 - Une étude des contraintes de la parcelle (superficie disponible, pente, etc.)
 - La description et le dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, etc.)

Suite ►

7

NATURE DU PROJET Construction neuve Réhabilitation de l'existant

8

RÉALISATION DU PROJETNom, Adresse et Tél. du concepteur du projet :

.....

.....

.....

Nom, Adresse et Tél. de l'installateur prévu :

.....

.....

.....

9

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION

Nombre de chambres :

Résidences : PRINCIPALE SECONDAIRE

10

ÉTUDES RÉALISÉES SUR LE TERRAIN**Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif**Une étude de définition de la filière a-t-elle été réalisée ? OUI NON*(si oui, joindre une copie du rapport, et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire)***Etude de sol**Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? OUI NON*(si oui, joindre une copie du rapport, et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire)*

11

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN**Terrain**Superficie totale de la parcelle (m²) :Superficie disponible pour l'assainissement (m²) :Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? OUI NON

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

 Faible (<5%) Moyenne (entre 5% et 10%) Forte (>10%)Présence d'un captage d'eau (puits/forage) sur le terrain ? OUI NONEst-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement (m) :

Suite ►

12

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN**Destination des eaux pluviales**

- Rejet en surface (fossé, caniveau, etc.)
- Infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare, etc.)
- Autre, préciser :

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'infiltration) est interdit.

13

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**Plan de l'habitation au 1/200 ou 1/500**

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- ▶ l'habitation
- ▶ la sortie des eaux usées de l'habitation
- ▶ le prétraitement (fosse toutes eaux...) et la ventilation associée
- ▶ le traitement (épandage, filtre...)
- ▶ le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- ▶ les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- ▶ les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasse, allée...)
- ▶ les voies de passage de véhicules
- ▶ les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- ▶ les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- ▶ les cours d'eau, fossé, mare...
- ▶ le système d'évacuation des eaux de pluie

Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

Joindre à votre demande le plan de coupe, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

14

DÉFINITION DE LA FILIÈRE**Le dispositif de prétraitement des eaux usées**

Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ?

OUI NON

Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique (m³) :

Ou volume de l'installation biologique (m³) :

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) ?

Fosse : une ventilation est-elle prévue ?

OUI NON

Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ?

OUI NON

Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ?

OUI NON

Si oui, volume (m³) ?

Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10m de l'habitation ?

OUI NON

Suite ▶

DÉFINITION DE LA FILIÈRE (suite)

Le dispositif de prétraitement des eaux usées (suite)

Est-il prévu un bac à graisse ? OUI NON
Si oui, volume (m³) ?

Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ? OUI NON
Est-il prévu de protéger la fosse par la dalle de répartition ? OUI NON

Le dispositif de traitement des eaux usées

Tranchées d'épandage à faible profondeur
ou Lit d'épandage
ou Filtre à sable non drainé à flux vertical
ou Filtre à sable drainé à flux vertical
ou Système agréé (*préciser le type et le dimensionnement*) :

Si tranchées d'épandage : Nombre de tranchées :
Longueur d'une tranchée (m) :
Si autre système : Longueur (m) : Largeur (m) : Surface (m²) :

Distance minimale : par rapport à l'habitation (m) :
par rapport à la limite de la parcelle (m) :
par rapport aux arbres (m) :

Evacuation des effluents (dispositifs drainés)

Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration, drains de dispersion...),
précisez le dimensionnement, le cas échéant ?

.....
Rejet en milieu superficiel : Si vous n'êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu du rejet ? OUI NON
(si oui, la joindre à votre demande)

Rejet par puits d'infiltration : Possédez-vous une dérogation préfectorale ? OUI NON

Signature du pétitionnaire : Fait le

à

- Pour les cases OUI/NON : cocher la case correspondant à votre réponse.
- Pour les réponses de distance, surface et volume : respecter les unités précisées entre parenthèse, m pour le mètre, m² pour le mètre carré et m³ pour le mètre cube. (1 m³ = 1000 litres).
- Pour les pièces à fournir, cocher les cases des pièces que vous avez effectivement fournies.

LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INSTALLATION EST A REMPLIR DANS LE CADRE DE LA CRÉATION OU DE LA RÉHABILITATION D'UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.